

Bruxelles en mouvements

Périodique édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles
N°230 – 4 janvier 2010



BRUXELLES SOUS SURVEILLANCE

GARDIENNAGE



BEWAKING

VIDÉO-
SURVEILLANCE



VIDEOPEWAKING

ALARME



ALARM



QUAND LES ESPACES PUBLICS SE DÉFENDENT DES INDÉSIRABLES

EN BREF

Tandis que certains pointent du doigt les tendances à l'entre-soi et au repli communautaire comme menaces pour nos villes, un autre danger nous guette : celui des dispositifs qui encouragent la disparition de tous les lieux de rencontre possibles.

Caméras, zones de recul forcé, bancs individuels...

Nombreux sont les dispositifs qui visent la prévention situationnelle et le contrôle des flux de circulation.

IEB fait le point sur une dimension de «l'art de faire la ville» bien trop souvent méconnue : l'aménagement sécuritaire.

La normalisation croissante de l'espace urbain, son jalonnement par des dispositifs de surveillance, laissent croire à la permanence de la menace d'un ennemi intérieur incarné par les nouvelles formes de la dangerosité : les jeunes, les immigrés, les drogués, les sans-abri, les prostituées et autres chômeurs. Bruxelles n'échappe en rien à cette tendance liberticide.

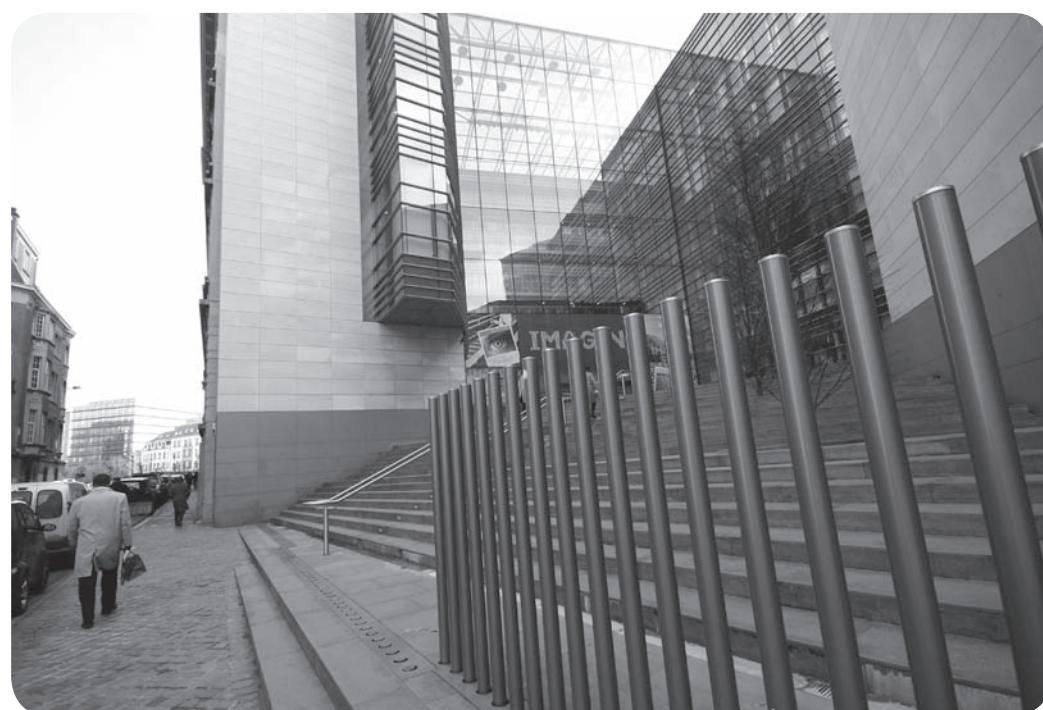


JEROME MATAIGNE

Rue de l'Epée dans les Marolles : un banc conçu pour ne pas s'asseoir.

Au siècle de Zola, l'aménagement du territoire était déjà considéré comme pouvant prévenir les nuisances. Le remodelage des espaces urbains du 19^e siècle visait à lutter contre les assauts insurrectionnels de la classe ouvrière. Les grands boulevards facilitaient les manœuvres militaires et empêchaient

la construction de barricades. Cent ans plus tard, la volonté de réguler les comportements par l'aménagement de l'espace s'est encore accrue. L'architecte a vu son rôle de complice des gardiens de l'ordre social développé avec, entre autres, les théories d'Oscar Newman. Celui-ci considérait que l'architecture, dans son interaction entre



JEROME MARAINE

Les architectes font preuve d'ingéniosité pour canaliser les flux.

usagers et formes spatiales, permet un meilleur contrôle ou a contraria génère des problèmes sociaux^[1].

Cachez ces pauvres que je ne saurais voir !

L'idée que l'environnement puisse prévenir les dégradations et autres incivilités a pris vigueur aux Etats-Unis dans les années 1980 pour arriver jusqu'à nous dans les années 1990. La théorie de la vitre brisée (*Fixin' Broken Windows*) en est l'une des expressions marquantes. Selon cette théorie, toute vitre cassée non immédiatement réparée serait une incitation au vandalisme et à la dégradation du quartier. En découle en droite ligne le principe de «tolérance zéro» dont la ville de New York s'est faite le chantre et qui consiste à réprimer la moindre incivilité (graffiti, insulte...) au motif qu'elle pourrait dégénérer en un comportement criminel plus grave.

Dans la foulée, on démultiplie les catégories d'indésirables assimilées au désordre. Le recours à cet urbanisme sécuritaire, appelé «prévention situationnelle»^[2], dédouane les pouvoirs publics d'affronter les problèmes sociaux générés par la dualisation croissante de la société. On agit dès lors sur l'espace public en en faisant le déterminant des comportements des habitants d'un quartier. L'intervention vise à rendre invisibles ceux qui sont considérés comme porteurs des stigmates du désordre urbain.

L'architecture et les espaces indéfendables

La notion d'espace défendable reprise à la terminologie nord-américaine repose sur le postulat qu'il est des types d'espaces propices aux actes délictueux. Dès lors, le rôle des architectes et des urbanistes est de dessiner des espaces physiques urbains facilitant le maintien de l'ordre ou, à tout le moins, empêchant l'incursion et les agissements de certaines «figures menaçantes». Ainsi s'explique la multiplication de mobiliers urbains fixées au sol et de surfaces anti-graffitis, tout comme la disparition de recoins permettant d'uriner ou de surfaces où se poser... Derrière l'architecture en vogue des larges étendues ouvertes pour permettre les rencontres et la circulation, se cache le plus souvent une volonté de donner une visibilité maximale aux espaces afin de rendre leur usage contrôlable et de faciliter le contrôle social dans la logique du panoptique^[3]. On supprime les recoins et impasses qui risqueraient de faire de l'espace un complice des comportements délictueux ou incivils. Les nouvelles places, comme la place Flagey^[4] et le projet de réaménagement de la place Rogier, suivent ce modèle. Les murets, sinuosités ou autres buissons sont malvenus de par leur potentialité à receler des actes peu recommandables. On assiste en outre à la destruction des espaces publics accessibles à tous. Les parcs connaissent des heures de fermeture et les communes rechignent à

[1] *Defensible Space*, Newman Oscar, 1972.

[2] La prévention situationnelle aménage les espaces physiques, privés ou publics, en vue de réduire les opportunités de passage à l'acte déviant, par exemple, à l'aide d'alarmes, de caméras, d'éclairage...

[3] Le panoptique est un type d'architecture carcérale imaginée par le philosophe utilitariste Jeremy Bentham à la fin du XVIIIe siècle. L'objectif de la structure panoptique est de permettre à un individu, logé dans une tour centrale, d'observer tous les prisonniers, enfermés dans des cellules individuelles autour de la tour, sans que ceux-ci ne puissent savoir s'ils sont observés.

[4] D'ailleurs de la même manière que les habitants de la rue de Ribaucourt ont dû affronter l'attaque en règle de leur espace sécurisé, la place Flagey est confrontée depuis plusieurs mois à des actions de représailles d'usagers de la place visant à dénoncer la confiscation de leur espace. La solution des autorités : une surveillance plus serrée de la police et des caméras de surveillance.



JEROME NATAGNE

La STIB veille à ne pas offrir des stations trop confortables.

la création de tels lieux de peur qu'ils ne se transforment en repères pour «bandes de jeunes» et autres «drogués». Souvenons-nous du projet avorté de parc dans le cadre du contrat de quartier Rouppe et de la fermeture quasi permanente du parc Germeau à Saint-Gilles depuis plusieurs années.

Les bras humains de la sécurité

Pour répondre à la peur de vivre ensemble, la première réponse des autorités est l'accroissement du «bleu» dans les rues sous la figure de l'agent de quartier incarnant l'idée de police de proximité. Les contrats de sécurité ont fait fleurir dans les quartiers, au côté des antennes de police, une multitude de nouveaux acteurs de la sécurité chargés de «petites» missions de surveillance dans les lieux publics : assistants de prévention et de sécurité (APS), stewards urbains, gardiens de parcs... Ces délégations des prérogatives liées au maintien de l'ordre brouillent les pistes dans les attributs du pouvoir de contrôle. Jusqu'où un agent de prévention ou d'ambiance peut-il contrôler un citoyen ?

Ainsi la STIB annonçait en 2008 qu'elle comptait équiper ses services de sécurité de menottes et de sprays paralysants. Cette mesure crée pourtant un sérieux risque de confusion entre le rôle de la police et celui de la STIB. Le Comité P interrogé à ce sujet rappelait que la compétence de police des

agents de sécurité de la STIB se limitait au contrôle des titres de transport et à la constatation des infractions de roulage aux arrêts de trams et de bus. Récemment, on apprenait que la STIB usait depuis plusieurs années du pouvoir d'immobilisation d'un individu n'ayant pas honoré son titre de transport alors qu'elle n'en disposait pas légalement. Et faut-il vraiment commenter les dernières mesures iniques de la STIB visant à décourager la mendicité sur son réseau ?

Privatiser la panique

On assiste aussi à une redistribution des rôles entre entreprises de sécurité privées et forces de l'ordre. Progressivement, la répression n'est plus une prérogative régaliennne et on voit se multiplier vigiles, milices privées, sociétés de gardiennage et autres dans les espaces semi-publics que sont notamment les centres commerciaux, les universités et les lieux culturels. Ces vigiles vont parfois jusqu'à privatiser la voie publique. Comme lorsque les trottoirs et les voiries attenant à l'ambassade des Etats-Unis sont purement et simplement annexés. Des rues sont privatisées comme la rue de la Janneke Pis ou la rue Blaes lors de l'ouverture des portes de la discothèque du Fuse. Très récemment, c'est le Parlement Européen - symbole s'il en est - qui est passé du côté obscur. En 2005, une circulaire ministérielle a ouvert la

voie à la possibilité pour une entreprise privée de gardiennage de surveiller et de contrôler les personnes autour des bâtiments des institutions internationales et des bâtiments diplomatiques^[5]. Quelques années plus tard, c'est donc une milice qui est chargée du contrôle des personnes sur la voie publique attenante au Parlement ! Et ce, uniquement pour les jours ordinaires car les atteintes à la libre circulation sont autrement plus sévères lors des sommets européens.

Surveiller les surveillants

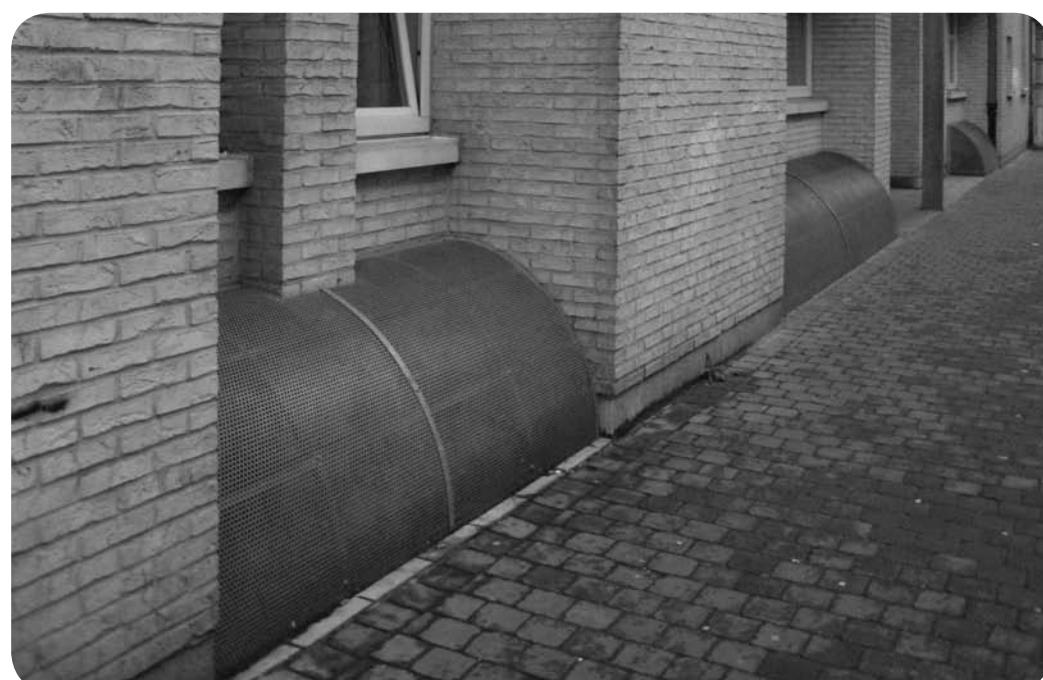
Bénéficiaires de prérogatives fortes, les sociétés de gardiennage privé sont censées en contrepartie observer des règles strictes. A cet égard, du chemin reste à faire. Au cours des contrôles effectués par le Ministère de l'Intérieur en 2008 auprès de ces services, concernant 668 lieux et 1150 personnes, plus de 1200 procès-verbaux ont été dressés ! Les infractions touchent principalement à l'absence de la carte d'identification obligatoire pour chaque garde (535 PV) mais également au défaut de formation des gardes (189 PV) voire carrément à l'illégalité de l'entreprise de gardiennage (99 PV) !^[6]

L'aménagement physique des espaces publics

Quel que soit le nombre de policiers dans les rues, cela n'annihilera pas le



sentiment d'insécurité ; bien au contraire ! C'est pourquoi la technique a été appelée à la rescoussse. Les aménagements liés à la prévention situationnelle offrent les «avantages» d'être permanents, discrets et parfois même esthétiques. Des dispositifs sont inventés et installés quotidiennement à Bruxelles avec pour ambition première de déplacer les «gêneurs». Petit inventaire non exhaustif... Les villes mènent une croisade sans merci contre les pauvres en vue de leur rendre la vie impossible dès lors



Alors que les lieux organisés pour uriner peinent à voir le jour, les dispositifs destinés à prévenir le soulagement de la vessie, se multiplient.

[5] Circulaire ministérielle du 24 août 2005 : *Sécurité privée autour des bâtiments des institutions*. Arrêté - Conseil de la Ville de Bruxelles du 16/02/2009 relatif à la sécurité privée autour du Parlement Européen.

[6] <http://rapportannuel.ibz.be/>



qu'ils incarnent une misère qui ne cadre pas avec l'image d'une ville attractive et la sécurité morale à laquelle s'accrochent les gens bien établis. Les petites idées pour rendre la ville inhospitalière aux SDF ou autres indésirables sont innombrables. Toutes ne sont pas aussi radicales que l'élimination pure et simple des bancs publics expérimentée un temps dans le Pentagone mais elles obtiennent le même résultat. Il ne faut pas chercher plus loin l'origine de la mode des bancs à une place sur lesquels on ne sait pas se coucher. Ou le joli banc en spirale de la rue de l'Epée, au pied de l'ascenseur du Palais de Justice, du plus joli effet mais résolument inconfortable.

A Schaerbeek, des commerces ont pris des mesures pour empêcher les bandes de jeunes et les usagers de la STIB en attente du tram d'utiliser les appuis de fenêtres pour poser confortablement leur séant, parfois sous les conseils du service technoprévention de la police. Sur le modèle des «*piques à pigeon*» et avec une ambition identique, on voit se multiplier de vraies «*piques à humains*» !

La région bruxelloise s'enorgueillait récemment de la réimplantation de toilettes publiques (depuis lors repoussée pour raisons budgétaires). Le coût unitaire exorbitant de ces vespasiennes s'expliquait par la présence d'un ingénieux système d'éclairage rendant les veines invisibles. Et hop, comme par magie, les usagers de drogue disparaissent du paysage.

L'imagination sans limite du marché de la sécurité a aussi donné naissance au «*Mos-*

quito» émetteur d'onde sonore perceptible uniquement par les oreilles adolescentes pour lesquelles elle est insupportable. La polémique suscitée par le Mosquito, ainsi que la crainte d'effets non prévisibles, a heureusement empêché sa percée dans notre capitale. Mais les anti-jeunes n'ont pas désarmé et testent au Royaume-Uni une lampe qui rend visible l'acné juvénile.

Même l'eau, sous ses dehors ludiques et esthétiques est utilisée dans certaines villes pour chasser les importuns : comment voulez-vous stationner sur une pelouse ou sur une place balayée par intermittence par un jet bien glacé ?

La vidéosurveillance, stade ultime du voisinage

Last but not least : les caméras qui remplacent aujourd'hui les «*yeux de la rue*» chers à l'urbaniste américaine Jane Jacobs^[7]. Elles sont partout, à tel point qu'on ne les remarque même plus. Si elles ont commencé à fleurir sur les bâtiments privés, en tant que contrôle d'accès, il est à présent impossible de distinguer celles qui visent à l'ordre public ou au contrôle privé. Les caméras sont appelées à se multiplier encore et à devenir de véritables auxiliaires de police. En 2008, pour la seule zone de police Bruxelles-Ixelles, elles sont passées de 94 à 214 et de nouveaux achats sont encore annoncés pour 2010. Les politiques en vantent les mérites sans nuance et leur confèrent une efficacité quasi-automatique tant pour la prévention que pour l'élucidation des crimes. Or, dans les pays qui font l'expérience des caméras depuis plusieurs années, des rapports^[8] de plus en plus nombreux en prouvent l'inefficacité voire même leur imputent une nouvelle forme de discrimination, la vidéodiscrimination.

Caméras partout, efficacité nulle part

Ni en Angleterre ni en France, un lien entre taux d'élucidation des délits et nombre de caméras n'a pu être établi. Plus piquant encore, que quelqu'un surveille et dirige les écrans de contrôle ou que personne ne les regarde ne ferait aucune différence. Il faut se mettre à la place de l'opérateur assis devant ses centaines de canaux. Comment opérer un tri ? Il appert que ce tri, même inconscient, reproduit les stéréotypes classiques : 93% des individus

[7] Selon elle, le sentiment d'in sécurité émerge dans les espaces sans «yeux», là où le contrôle social informel lié aux co-présences des individus et des fonctions d'un quartier (habitats, commerces...) s'amenuise.

[8] *Urbaneye. CCTV in Europe, Final Report*, Leon Hempel et Eric Topfer, Technical University Berlin, August 2004.

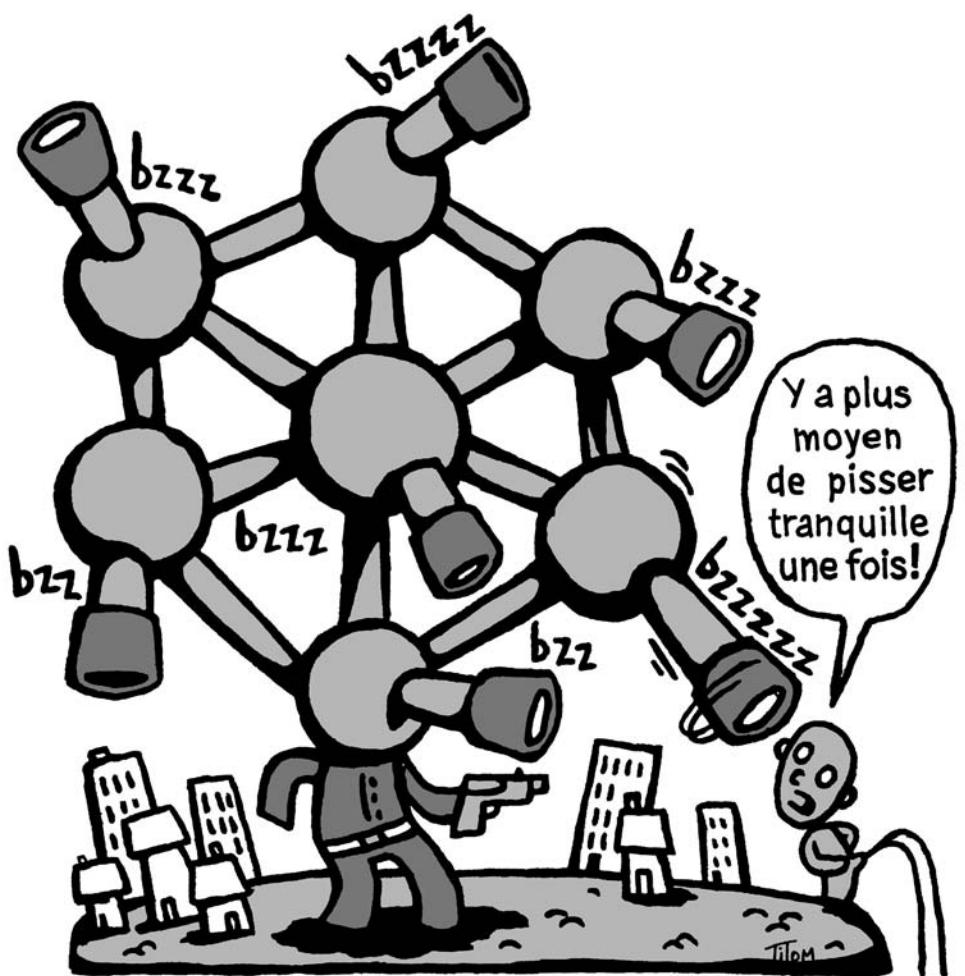
Rapport sur l'efficacité de la vidéo-protection, Ministère français de l'Intérieur, juillet 2009.

Vidéosurveillance et espaces publics, M. Fonteneau, T. Le Goff (dir.), Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Île de France, 2008.

Télésurveillance, Noé le Blanc, Revue du MAUSS permanente, décembre 2008.



Les commerces multiplient les aménagements pour empêcher les «gêneurs» de s'asseoir devant les devantures.



BRUXELLES SOUS HAUTE CAMERA DE SURVEILLANCE

surveillés sont de sexe masculin, 86% ont moins de 30 ans et 68% des Noirs soumis à une attention particulière le sont «*sans raison apparente*»^[9]. L'opérateur cherche une personne qui corresponde à l'idée qu'il se fait d'un délinquant. Il suffira que l'un d'entre eux soit pris la main dans le sac pour que le vigile voie se renforcer sa conviction stéréotypée. L'efficacité de la vidéosurveillance peut cependant se révéler dans deux cas bien distincts. D'une part, les caméras visibles permettent de déplacer, mais non de supprimer, une présence considérée comme nuisible. D'autre part, les opérateurs derrière les caméras peuvent guider les agents de terrain, voire apporter les preuves matérielles d'un acte déviant - singulièrement dans les aéroports ou les centres commerciaux.

Attaquer les conséquences et nier les causes

Nos espaces publics lissés sont de plus en plus angoissants par l'ambiance paranoïde

qu'ils créent, le sentiment de méfiance qu'ils distillent. Aux Etats-Unis, il a été établi que les dispositifs mis en place (barrières, blocs de béton) mis en place suite aux attentats du 11 septembre ont surtout contribué à effrayer la population. Mike Davis, l'auteur du célèbre ouvrage *City of Quartz*^[10], parle en cela d'une «*écologie de la peur*». Vouloir résoudre les problèmes sociaux en croyant les canaliser dans des formes urbaines sécuritaires est voué à l'échec en l'absence d'un questionnement plus profond sur ce qui est à l'origine des nouvelles demandes de la sécurité. Ces dispositifs coûteux ne font que déplacer les problèmes dans le temps et dans l'espace et conduisent plus à la confrontation qu'à la pacification. Ils nous laissent, politiciens comme citadins, ce goût amer de l'impuissance et nous pousse à douter de ce que l'air de la ville rende libre !

JÉRÔME MATAGNE,
PIERRE MEYNAERT ET CLAIRE SCOHIER

IEB lance un appel
aux amateurs de
photos sécuritaires

Notre ville est parsemée de ces dispositifs qui déclinent l'espace public dans toutes ses versions sécuritaires. IEB souhaiterait dresser un catalogue à l'aide des photos que vous nous transmettriez soit par mail, soit par envoi postal. Ces photos alimenteront nos archives mais pourront aussi être placées sur le site d'IEB.

[9] For no obvious reason, Norris, Clive & Armstrong, Gary, *CCTV and the Social Structuring of Surveillance*, Crime Prevention Studies, volume 10, 1999.

[10] *City of Quartz, Los Angeles, capitale du futur*, Davis M., éd. La Découverte, 2006.

Cultiver les potagers et récolter du social

Une asbl, un parking, des Mamies d'Afrique Centrale, un coup de main de réfugiés de l'Est, de la terre et quelques graines ... ainsi germe un projet tout simplement convivial. Bienvenue aux abords de la Senne à ciel ouvert où il n'y a pas que les idées qui poussent.



L'installation de bacs permet de faire pousser une verdure abondante sur un parking de la SNCB.

C'est en se promenant le long de la Senne qu'IEB a découvert, cachée entre deux voies ferrées, une initiative particulière. En effet, partant d'une réflexion sur les possibilités de réaménager les bords du cours d'eau, par la culture des berges et la mise en place d'une promenade pédagogique notamment, nous fûmes surpris de découvrir sur place la réalisation d'un projet correspondant à notre idée de départ.

Le social en toute convivialité

L'asbl Convivialités a été créée en 1996 afin de favoriser l'insertion des réfugiés et des demandeurs d'asile notamment en organisant des activités répondant à leurs besoins. Parmi ces besoins, ceux d'un groupe de femmes originaires d'Afrique Centrale.

L'activité agricole leur manquant, l'asbl a cherché une solution pour répondre à la demande. C'est ainsi qu'apparut l'idée de la création de bacs potagers sur un parking loué à la SNCB. En 2003, le projet se concrétise grâce à des réfugiés des pays de l'Est. Ceux-ci confectionnent des structures à partir de palettes en bois, offrant aux Mamies, ainsi qu'elles se sont dénommées, le plaisir de pouvoir à nouveau jardiner. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Les nombreuses parcelles n'ayant pas toutes une Mamie comme «tutrice» officielle, les autres bacs ont été dédiés à la production alimentaire couvrant une partie des besoins de la cuisine de l'association. Les employés de l'association peuvent également, s'ils le désirent, s'en occuper le vendredi matin pendant les heures de travail. Quant aux excé-

dents, ils sont vendus aux employés à un prix minimal pour une qualité maximale.

Et l'écologie, bordel !

Dès le départ, le projet se voulait écologique. Et même si avec le temps et le changement annuel du gestionnaire des jardins, certaines pratiques ont tendance à se perdre, le jardin reste exemplatif (lutte contre les prédateurs sans recours aux produits chimiques, engrais non synthétiques, etc.).

«Nous souhaitons maintenir une philosophie écologique à notre potager», nous confie Cheyenne Deshayes, responsable actuelle de la gestion du potager. Sa volonté est d'appliquer une démarche respectueuse de l'environnement à la culture de ces lopins de terre. «Ce qui est intéressant avec



ce potager, c'est qu'il permet à plusieurs cultures, au sens culturel, de se côtoyer et d'échanger des pratiques et connaissances agricoles traditionnelles.» enchaîne-t-elle. Ainsi, les Mamies cultivent notamment des légumes typiques des contrées qu'elles ont autrefois connues.

Ce projet social et écologique a encore de l'avenir devant lui et ne demande qu'à évoluer. «Il serait par exemple possible d'ouvrir le projet sur l'extérieur (éducation relative à l'environnement pour les écoles du coin), proposer aux réfugiés de cultiver eux-mêmes des légumes, etc.» conclut la gestionnaire des lieux.

Une preuve de plus qu'un projet peut concilier le social et l'environnemental.

Et la Senne alors ?

Initialement, nous nous étions rendus sur place avec la volonté de réfléchir au devenir de la Senne. L'idée était de vérifier la faisabilité d'une réappropriation publique des lieux en



ERWAN MARJO

y aménageant des promenades pédagogiques ainsi qu'en y installant des potagers collectifs. Par «accident», nous avons découvert l'initiative de l'asbl Convivialités.

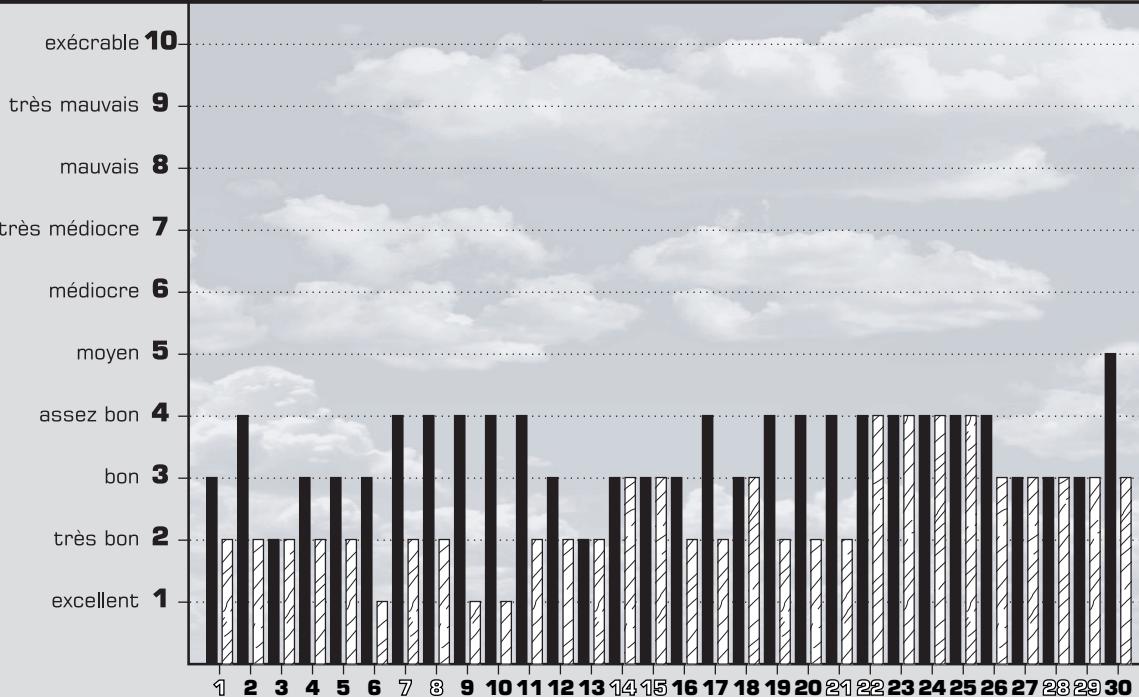
Et finalement... pourquoi ne pas partir de l'existant, de cette exemple concluant, pour continuer à réfléchir

sur l'avenir que nous pourrions offrir à ce coin de Bruxelles ? Pourquoi ne pas écrire une pièce qui pourrait se jouer sur les berges de notre Senne ?

Affaire à suivre ...

ERWAN MARJO

Pollution de l'air



Novembre 2009

SOURCES : Bruxelles Environnement (IBGE) – CELINE (<http://www.irceline.be>)

Quel air avons-nous respiré à Bruxelles en novembre 2009 ? Chaque mois, nous publions un relevé de la qualité de l'air à Bruxelles, d'après les données du laboratoire de Bruxelles Environnement (IBGE). Plus d'infos : Cellule Interrégionale de l'Environnement, www.irceline.be

Une année expérimentale pour la ville que nous voulons

*Après 36 ans d'existence, IEB a décidé de faire le point et d'analyser ses pratiques à la lumière des contextes urbains et politiques qui ont fortement évolué. Pour réfléchir à ces changements, l'Assemblée générale d'octobre 2009 a donné son accord pour engager l'association dans une année expérimentale destinée à clarifier ses enjeux. Présentation du programme suivi d'un texte écrit, sur le mode du *cadavre exquis*, par l'équipe du secrétariat décrivant la manière dont chacun entrevoit cette expérience.*

La sociologie de Bruxelles a considérablement évolué, à côté (parfois en lieu et place) des comités, de nouveaux groupes «émergeants» sont acteurs de la ville. Le contexte politique et institutionnel est également différent. Le temps semble aussi venu de nous interroger sur le projet de ville que nous avons envie de défendre à l'avenir et sur les pratiques nécessaires à penser ce projet.

La volonté de repositionner IEB est centrée sur les 3 points suivants :

1. Apprendre à construire une position collective sur la ville, ses enjeux et les stratégies d'action à mener.

2. Interroger la position d'IEB dans la société civile, son rapport au pouvoir politique (qui est aussi son pouvoir subsidiant), son rapport aux médias.

3. Apprendre de nouvelles manières de faire, s'organiser différemment en repensant la structure existante, le fonctionnement de la fédération, la pertinence des lieux de pouvoirs et des rapports de force entre le CA, l'équipe, le Secrétaire général et les comités membres.

Pour piloter cette année expérimentale, un Groupe d'Impulsion a été mis sur pied dont le but sera de penser une dynamique collective et d'organiser les conditions de réalisation des 3 points ci-dessus par leur mise en débat constante.

Pratiquement, pour répondre aux principes d'ouverture et de décloisonnement, une invitation à faire partie de ce groupe a été lancée aux membres du CA, à l'équipe du Secrétariat, aux membres de l'AG, et éventuellement à des personnes-ressources extérieures.

Enfin, pour élaborer un projet de ville, deux thématiques guideront la réflexion : la dualisation sociale de l'espace et la densification, car elles permettent une approche transversale tout en concentrant les débats de cette année expérimentale et donc du travail du GI. Cette réflexion s'étendra bien entendu, au gré des expérimentations, à des notions telles que la démocratie urbaine, la participation, le rapport aux pouvoirs publics...

Bien sûr, cette année d'expérimentation nécessitera de dégager un peu de temps. IEB sera sans doute un peu moins présent dans les médias ou sur l'un ou l'autre dossier conjoncturel. Mais ce sera pour nourrir tout au long de l'année le débat public avec des idées neuves et des pratiques renouvelées!

Le sens de l'expérience pour l'équipe d'IEB

Que trouveront les habitants de l'an 3000, quand ils feront des recherches sur IEB ? Que le fourmillement de comités d'habitants valut à Bruxelles le titre de «Ville aux cents comités» ? Qu'ils ont gagné pour tous les citoyens la procédure de publicité-concertation ? Qu'ils ont inscrit au rang des priorités la question de la dualisation sociale de l'espace et celle de la densification ayant amené l'association à s'interroger sur ses pratiques et son rapport aux comités de quartier avec l'ambition de donner plus de voix aux habitants des quartiers populaires ? Ou qu'ils se sont transformés en bureau d'étude pour améliorer l'efficience de

la bonne gouvernance en pleine crise sur BHV ? Ces questions nous appartiennent aujourd'hui et maintenant, nous l'équipe, les administrateurs et les membres d'IEB.

Aujourd'hui, parce que nous sommes conscients de nos contradictions, de cette position «d'entre-deux» héritée du passé, nous plaçant tout à la fois comme fédération de comités d'habitants et comme interlocuteur de choix pour les pouvoirs publics. Aujourd'hui plutôt qu'hier ? Hier, les préoccupations pour l'environnement urbain se voulaient réservées à une intelligentsia faisant fi de l'avis des classes populaires. Aujourd'hui, toute

personne résidant en ville a son mot à dire sur sa rue, son quartier, sa commune, voire sa région. Le travail «iebien» sur les rapports mêlant environnement, gentrification et densification s'inscrit dans ce mouvement et tentera de répondre aux questionnements qui en découlent. Comment définir un cadre de vie agréable sans amener une exclusion sociale par une hausse des valeurs foncières ? Comment remettre l'environnement au centre des préoccupations urbaines ?

Pendant les prochains mois, IEB tentera aussi de s'interroger sur ses propres manières de faire : comment traiter les dossiers davan-

tage «*ensemble*» plutôt qu'«*en solo*» ? Les travailleurs doivent-ils être des militants ou peuvent-ils se vivre comme des «*employés ordinaires*» ? Une association qui se veut politiquement indépendante peut-elle fonctionner avec des subsides publics ? Lesquels ?

La carence en financement peut-elle être vécue comme facteur d'innovation plutôt que comme vecteur de licenciements ? Ainsi, les travailleurs pourraient travailler un jour sur deux : 1 jour militant, 1 jour travaillant. Avec les économies réalisées, on pourrait faire des fêtes de quartier ou expérimenter d'autres choses...

Pour permettre à notre association de se positionner sur ces questions sans apporter de réponses toutes faites, nous avons choisi de travailler à partir de nos divergences, nous qui faisons IEB. Mettre en évidence la pluralité des positionnements, les questionner pour qu'IEB puisse affir-

mer son identité. Tout cela ne pourra se faire en un claquement de doigts c'est pourquoi nous nous donnons un an pour chercher cette identité à partir d'essais - erreurs, divergences et convergences. Un an d'expérimentation pour se positionner au 21^e siècle dans la ville à partir de balises thématiques.

S'interroger sur le sens de notre travail et nos manières de faire concerne l'ensemble des membres de l'association. Administrateurs, travailleurs, bénévoles et comités membres sont tous concernés par cette introspection. Celle-ci nécessite également d'être capable de s'extraire des contingences quotidiennes et de se libérer de l'agenda politique.

Cette dynamique devrait nous sortir de nos habitudes et de nos manières de penser toutes faites, encourager des rapprochements avec d'autres acteurs urbains et nous ouvrir à d'autres publics, pour finalement

créer un véritable pouvoir critique.

Ce que allons entreprendre dans cette année expérimentale doit nous apporter à nous tous, membres et travailleurs, une nouvelle manière de penser la ville. De créer une vitalité qui nous projettera dans le futur et dont pourront être fières les générations futures.

Mais pour l'instant, le défi du jour est de nous extraire du quotidien. Car IEB est chaque jour tant sollicité, que ce soit par les habitants, les partenaires associatifs, les administrations, les médias et parfois même les responsables politiques, qu'il est très difficile pour son équipe de faire le pas de côté nécessaire pour penser et agir autrement. C'est pourquoi l'équipe va mettre ces sollicitations quotidiennes entre parenthèses, jusqu'à la mi-janvier, pour donner l'impulsion nécessaire à cette année de tous les possibles et peut-être même de l'improbable...

Logos en mutation ...



Rédacteur en chef : Almos Mihaly, avec la collaboration de Mohamed Benzaouia, Raymond Boudru, Anne Delfairière, Jacqueline Gilissen, Isabelle Hochart, François Hubert, Thierry Kuyken, Olivia Lemmens, Erwan Marjo, Jérôme Matagne, Philippe Meersseman, Pierre Meynaert, Nicolas Prignot, Hélène Quoidbach, Dalila Riffi, Claire Sohier, Mathieu Sonck, Delphine Termolle, Roland Vande Poel.
Imprimerie : Auspert & Cie srl.

Bruxelles en mouvements

**En vous abonnant à Bruxelles en mouvements, vous contribuez
à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur
de la qualité de la vie en ville.**

Périodicité : paraît toutes les trois semaines (28 décembre-25 janvier 2010). Ne paraît pas en juillet-août.

Bruxelles en mouvements est édité par Inter-Environnement Bruxelles, asbl.
Association indépendante. Fédération des comités d'habitants de Bruxelles. Organisme
d'Éducation Permanente reconnu par le Ministère de la Communauté française. Membre
de l'ARSC. Rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles. Tél. : 02/893-09-09. E-mail : info@ieb.be
Éditeur responsable : Gwenaët Brées, rue des Champs Elysées, 91, 1050 Bruxelles.



Encore un édito sur le défi climatique ?

Al'heure de boucler cet édito, nous ne connaissons pas la conclusion du sommet de Copenhague. Nous proposons néanmoins de nous interroger sur un paradoxe que suscite déjà «*l'esprit de Copenhague*».

Il y a peu, la société de grande distribution Colruyt annonçait son intention de privilégier désormais le bateau au camion pour le transport de marchandises entre Anvers et Bruxelles^[1]. On ne peut que féliciter Colruyt pour son esprit pionnier en matière de rationalisation de sa consommation d'énergie. La dernière décision de Colruyt est d'autant plus remarquable que l'entreprise est bien la seule sur le marché de la grande distribution à faire ce genre d'effort.

Pourtant, l'action volontaire de Colruyt ne doit pas cacher l'ampleur de la transition économique nécessaire pour atteindre les objectifs de réduction de CO₂ compatibles avec un réchauffement limité de la planète. Car la prise en charge de quelques km de transport intérieur par bateau ne peut occulter la nécessité de raccourcir au maximum les circuits de distribution des denrées alimentaires. Un effort que Colruyt (et ses concurrents) a du mal à faire tant la logique qui sous-tend le secteur de la grande distribution est une logique de concurrence sur les prix. Tant que les denrées importées de l'autre bout de la planète n'internalisent pas les coûts environnementaux que leur production et

leur transport occasionnent, Colruyt aura beau couvrir les toits des grandes surfaces de panneaux solaires ou d'éoliennes, il continuera à contribuer de manière hautement significative au réchauffement de la planète.

De même, si l'accord avec le Port de Bruxelles (et son terminal à conteneurs, subsidié à hauteur de 12€ le container) semble des plus vertueux pour la réduction de l'empreinte CO₂ de la Belgique, il faut tout de même remarquer que Bruxelles n'est pas la destination finale des containers, et que ceux-ci seront acheminés, in fine, dans le cas de Colruyt, par camion vers Ghislenghien. Un trajet de 67 km (au lieu de l'ancien trajet de 100 km) qui démarra tout de même par un tour complet (plutôt qu'un demi-tour dans l'ancienne configuration) du ring de Bruxelles, déjà méga-embouteillé au quotidien. De là à imaginer que les camions de Colruyt pourraient traverser Bruxelles au lieu de prendre le ring, il n'y a qu'un pas...^[2]

Ces quelques considérations montrent combien il est difficile de faire l'impasse sur l'effet qu'ont les décisions louables mais néanmoins marginales d'un acteur économique sur l'imaginaire du consommateur, qui risque de continuer à contribuer à bon compte à la reproduction d'un système qui mériterait une transformation autrement plus radicale !

MATHIEU SONCK ET
L'EQUIPE D'IEB

[1] 23/11/2009, www.lecho.be

[2] Les études du plan IRIS 2 montrent par exemple, qu'aux heures de pointe, il est plus rapide de traverser Bruxelles de part en part plutôt que d'emprunter le ring.

**TOUTE L'EQUIPE DE BRUXELLES EN MOUVEMENTS
VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2010**